



**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA DORDOGNE**

Délibération N°11_06_2026

Objet : Rapport annuel 2025

Séance du mardi 23 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin, sur convocation de Monsieur le Président, le Comité Syndical pour la gestion et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés s'est réuni en salle de réunion du siège du SMD3 à Coulounieix-Chamiers, sous la présidence de Pascal PROTANO, Président du SMD3.

Date d'envoi de la convocation	mercredi 17 juin 2026	
Nombre de délégués en exercice : 47	Nombre de délégués présents : 43	Nombre de votants : 47
Nombre de pouvoirs : 4		
Secrétaire de séance	M. Yannick ROLLAND	

Présents :

Pascal PROTANO, Stéphane BECKER, Marianne BEYNE, Thierry BOIDE, Frédéric CELERIER, Dorothée AZEVEDO-SOUSA, Francis CIPIERRE, Bertrand COMBEAU, Pierre André CROUZILLE, Michel DOBBELS, Michel DONNETTE, Dominique DURAND, Guillaume DURAND, Vincent FARGEAS, Claudine FAURE, Jean Jacques FAYE, Nils FOUCHIER, Cyril GOUBIE, Daniel GRUNTZ, Patrick GUILLEMET, Jean François JEANTE, Gé KUSTERS, François LAHONTA, Bruno LAMONERIE, Georges BASSI, Pierre JAUBERTIE, Cédric LOUGRAT, Nathalie MARRACHE, Alain ANDRIEUX-CASSANT, Romuald CABAR, Muriel SEIGNETTE, Jérôme PEYRAT, Alain PEYROU, Philippe CHOTARD, Yannick ROLLAND, Pascale ROUSSIE-NADAL, Eric SEGUY, Marc STOLTZ, Serge TABOURET, Gérard TEILLAC, Bernard TRIFFE, Fernand VENTURA, Patrick VERGNOL

Pouvoirs :

Jean Claude CASSAGNOLE donne pouvoir à Pascal PROTANO
 Samuel COUSTILLAS donne pouvoir à Thierry BOIDE
 Jacques GAMBRO donne pouvoir à Michel DONNETTE
 Lilian GILET donne pouvoir à Gérard TEILLAC

Dans l'esprit de la Loi N°95-101 du 02 février 1995 dite « Loi Barnier » sur la transparence et l'information des usagers, le décret N°2015-1827 du 30 décembre 2015 demande aux Présidents des syndicats de structures de gestion et de traitement des déchets, de rédiger et de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2025 est soumis à l'approbation du Comité Syndical.

Ce document sera tenu à la disposition de toute personne au siège du SMD3.
 Il sera adressé à l'ensemble des collectivités adhérentes au SMD3.

Il sera également mis en ligne sur le site internet du SMD3.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le Rapport Annuel 2025, ci-annexé, sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, réalisé par le SMD3.

Pour : 47	Contre : 0	Abstention : 0	
-----------	------------	----------------	--

L'autorité territoriale certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Publié le *30 juin 2026*

Pour extrait conforme :
Coulounieix-Chamiers le : *30 juin 2026*

Secrétaire de séance

Yannick ROLLAND

Président du SMD3

Pascal PROTANO



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

Rapport annuel 2025



Prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets



Édito

2025 : UNE ANNÉE D'ACCÉLÉRATION ET DE RÉUSSITES PARTAGÉES

L'ambition des élus du SMD3 est claire : garantir un service public de qualité sur tout le territoire. Ce rapport annuel témoigne de notre engagement pour faciliter le tri des Périgourdins et préserver notre cadre de vie exceptionnel.

La réactivité et la proximité au cœur de l'action

Sous l'impulsion des élus, nous transformons la gestion des déchets en un modèle de responsabilité partagée. La proximité reste notre boussole politique.

Adaptabilité et tri facilité : pour les communes sans bornes enterrées, nous avons réalisé des travaux de renforcement de l'accessibilité des bornes aériennes et déployé des tambours de 30 litres dans les communes de plus de 2 500 habitants.

Solidarité et Équité : un service pour chaque usager

Parce que le service public ne doit laisser personne de côté, nous avons concrétisé des mesures fortes

- Accompagnements personnalisés : Demi-tarif pour les gardes alternées, collectes à domicile pour les PMR et exonération de la part variable pour raison médicale. Relais des informations via les professions médicales.

- Équité financière : P... non-inscrits pour une...
- Lutte contre les incivilités : déploiement de pièges photographiques aux abords des bornes en partenariat avec les communes.

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise a intégré le périmètre de la Redevance Incitative

Pour accompagner ce changement, les agents du SMD3 étaient présents avec les usagers du Bergeracois sur les Points d'Apport pour les informer, tant sur l'utilisation des bornes que sur la redevance incitative au cours du premier trimestre 2025.

Innovation et prospective : la Dordogne à la pointe

Le Grand Chantier : le futur Centre de Tri départemental avec un investissement de 50 M€ (livraison 2026) propulsera la Dordogne dans une nouvelle ère technologique pour optimiser le tri des emballages et papiers réalisé par les Périgourdins.

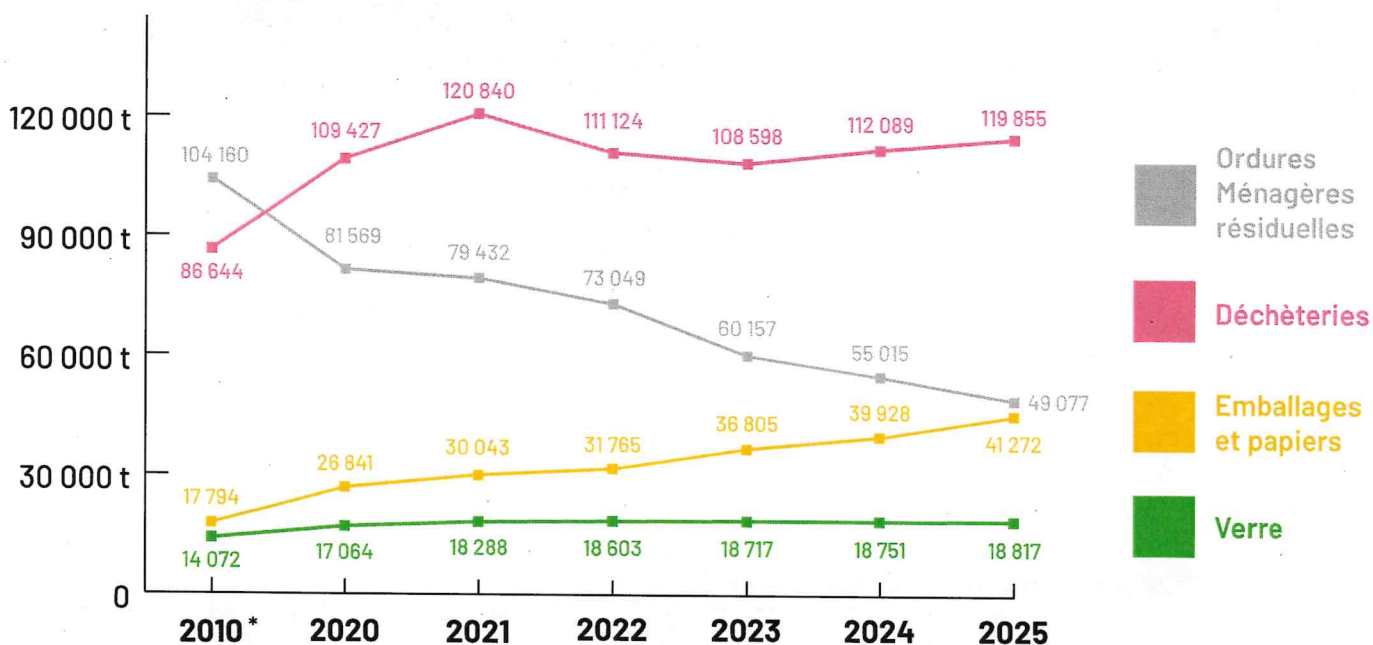
Cap sur 2036 : une vision stratégique à long terme

L'année 2025 constitue le socle de notre futur. Avec notre **Schéma Stratégique 2026-2036** décliné en 6 axes, nous garantissons un service public dynamique, une gestion financière rigoureuse, adaptée aux enjeux climatiques et réglementaires.

Je salue le dévouement des agents du SMD3 et l'implication de la majorité des Périgourdins : ensemble, nous réussissons le pari d'un modèle d'économie circulaire réussi.

Pascal Protano, Président du SMD3

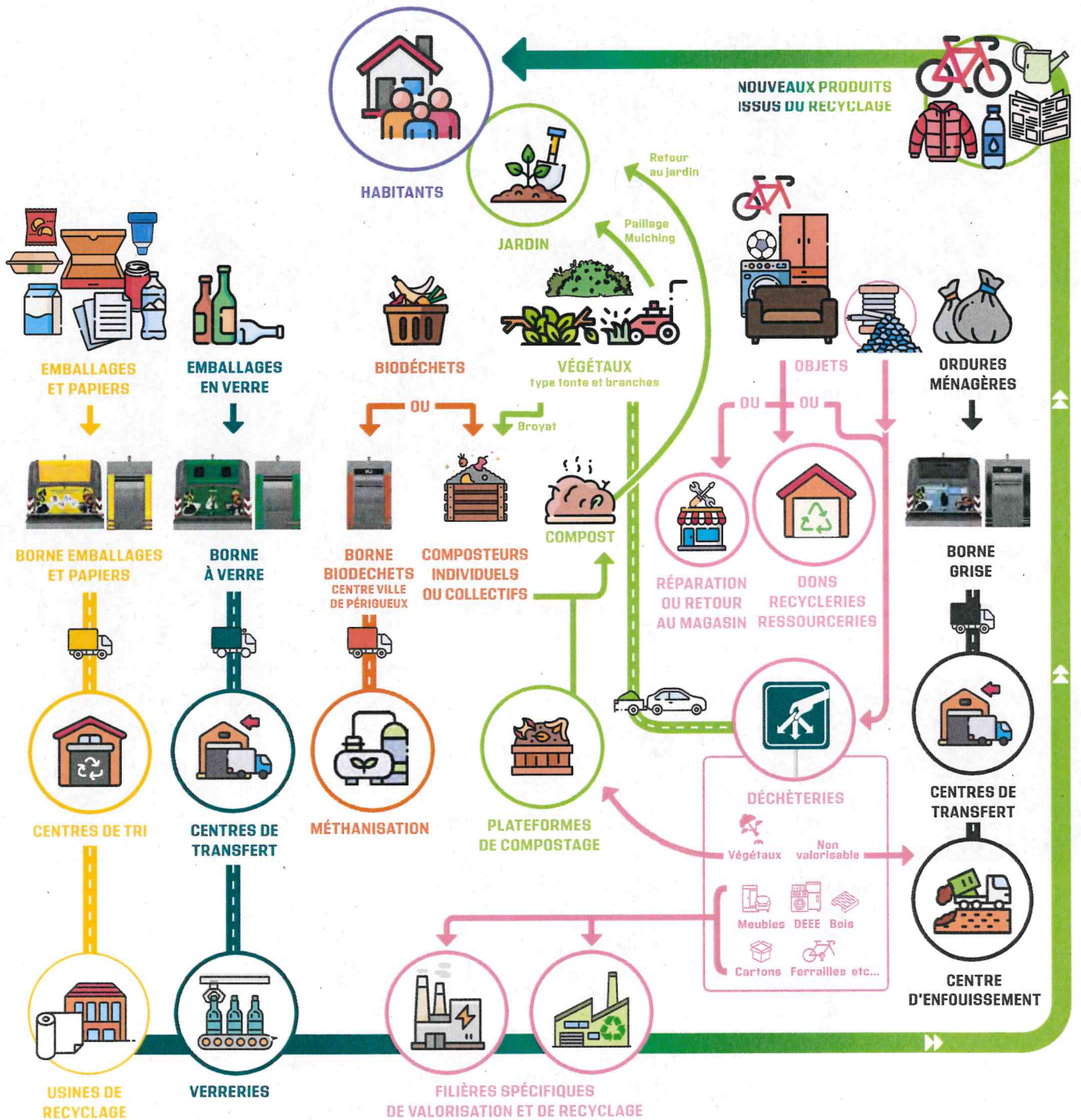
Évolution des principaux tonnages



*Année de référence pour la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015.

Le circuit des déchets

Trajet parcouru par les déchets, depuis le domicile jusqu'à leur traitement ou leur revalorisation finale.



Organisation Territoriale de la gestion des déchets en Dordogne

Le Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne est une collectivité territoriale créée par arrêté préfectoral du **22 décembre 1995** afin de mettre en œuvre le plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Dordogne.

Qui sont les adhérents du SMD3 ?

18 structures de coopération intercommunale sont adhérentes au SMD3

Le SMD3 couvre la quasi-totalité de la Dordogne soit : **97% de la population du département**

Le SMD3 exerce la compétence **transport** et **traitement des déchets ménagers** et assimilés pour tous ses adhérents. Pour les autres compétences, notamment la collecte, la gestion des déchèteries, la communication et la prévention, le SMD3 propose un **service personnalisé** à ses adhérents sur demande de transfert de compétences.

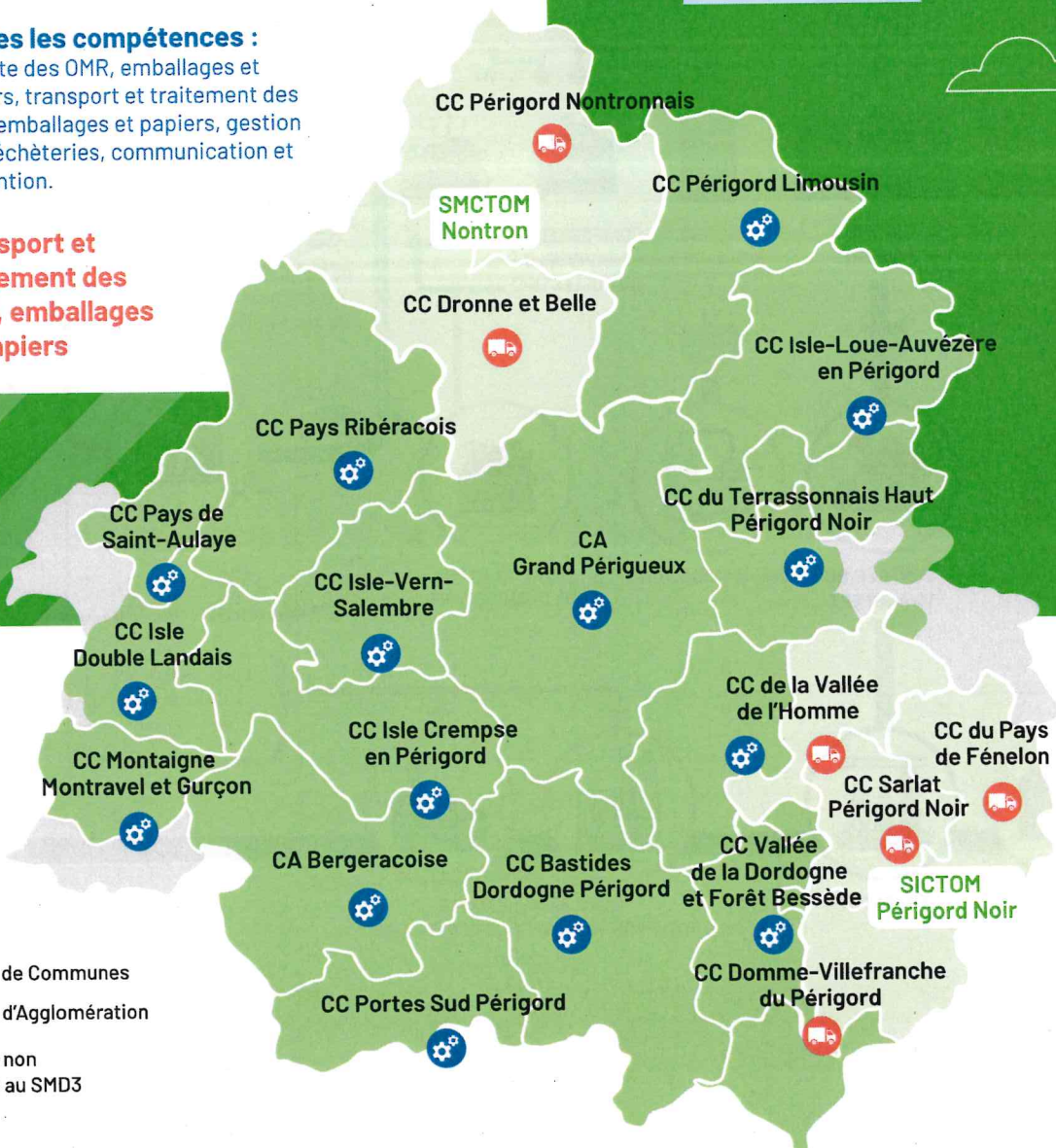
Compétences exercées par le SMD3



Toutes les compétences :
collecte des OMR, emballages et papiers, transport et traitement des OMR, emballages et papiers, gestion des déchèteries, communication et prévention.



Transport et traitement des OMR, emballages et papiers



CC = Communauté de Communes

CA = Communauté d'Agglomération

● Communes non adhérentes au SMD3

Collecte des déchets en Dordogne

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

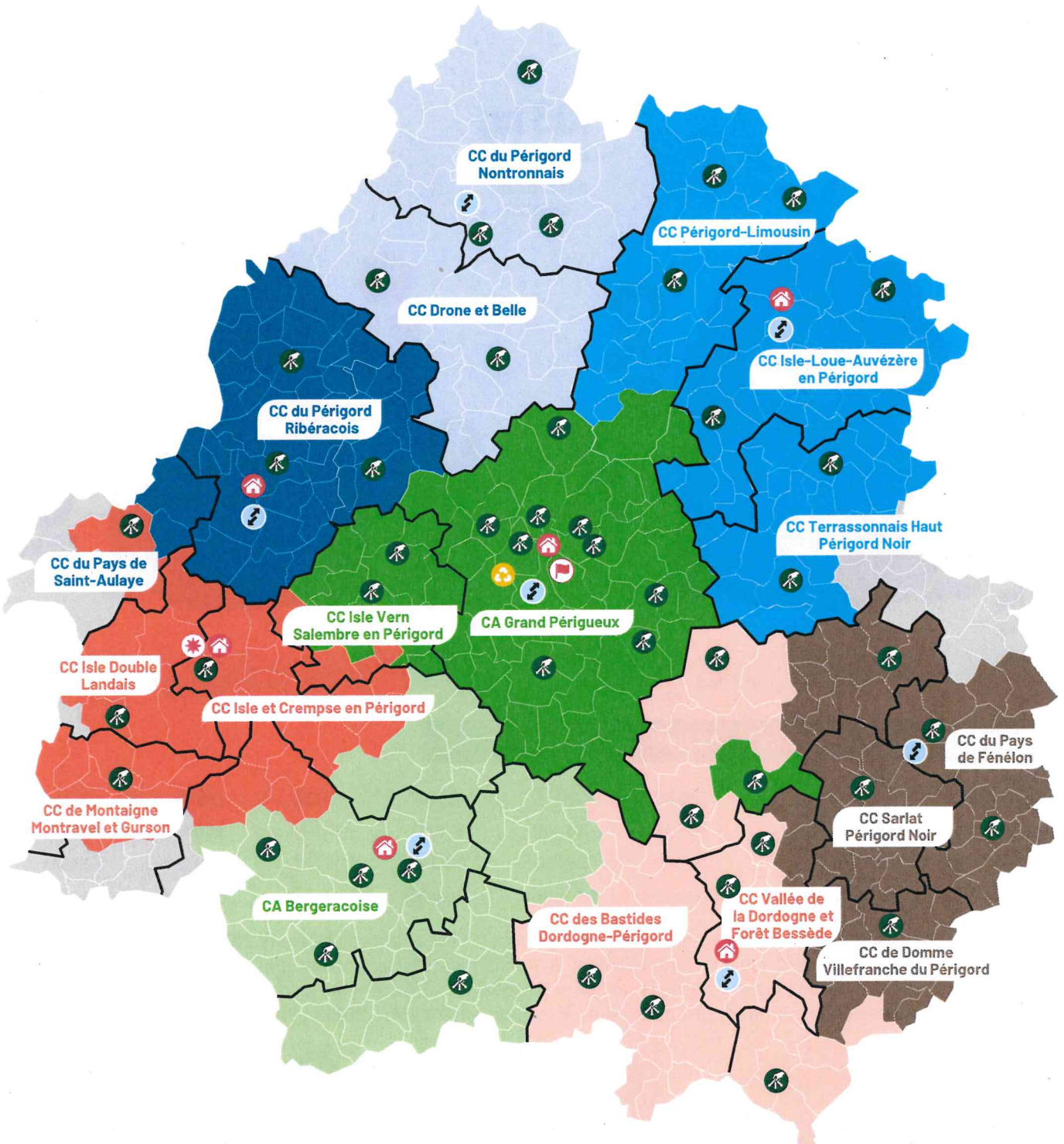
Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 024-252405329-20260623-11_06_2026-DE

SLOW

30 JUN 2026



Secteurs de collecte

	Antenne de Belvès		Antenne de Thiviers		SIRTOM Brive
	Antenne de Bergerac		Antenne de Ribérac		SMICVAL
	Antenne de Périgueux		SICTOM du Périgord Noir		USTOM
	Antenne de Montpon Mussidan		SMCTOM de Nontron		

Sites

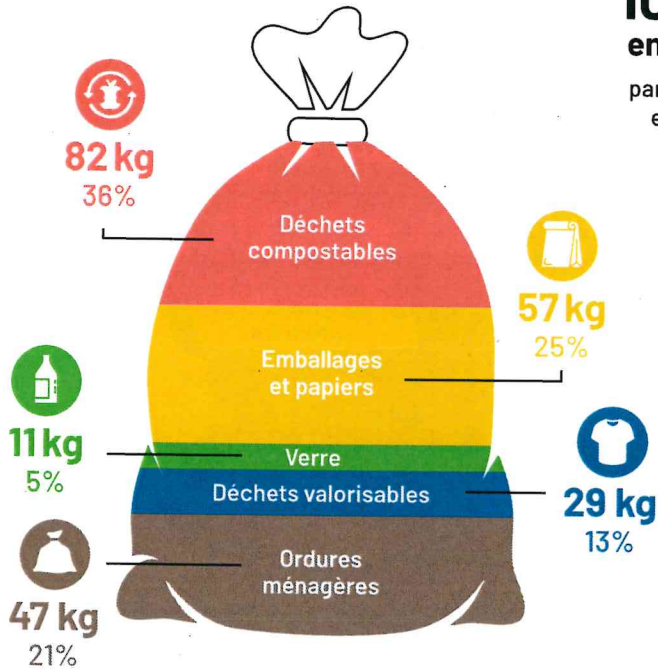
	Antennes		ISDND
	Centre de transfert		Siège
	Centre de tri		
	Déchèteries SMD3		

Pilotage

Sac noir d'un Périgourdin en 2025

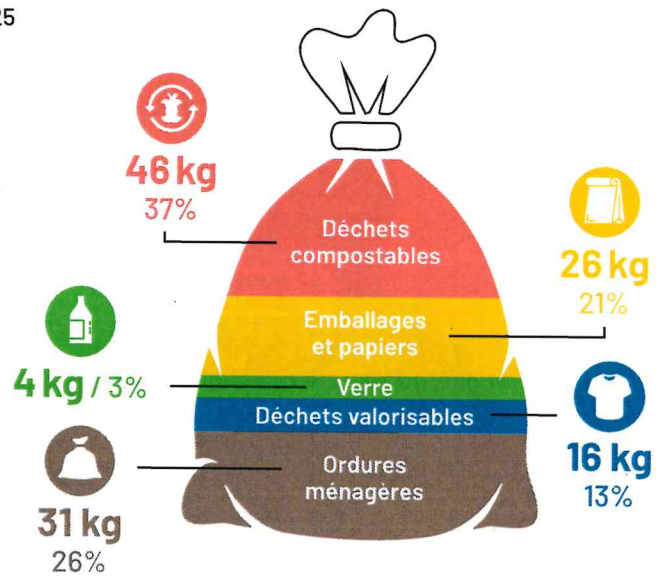
Secteur en TEOM*

*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



Total : 226 kg / an / hab

Secteur en Redevance Incitative



Total : 123 kg / an / hab

Objectifs réglementaires à l'échelle du département

Objectifs	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Diminution de l'enfouissement	122 833 t	103 400 t	97 823 t	89 755 t	83 695 t	78 710 t
Augmentation de la valorisation	76 789 t	130 750 t	132 078 t	132 202 t	141 405 t	160 484 t
Évolution de la production de déchets (DMA)	576 kg/hab.	645 kg/hab.	626 kg/hab.	606 kg/hab.	607 kg/hab.	577 kg/hab.

La diminution de la production d'ordures ménagères résiduelles (OMR) se poursuit depuis 2010. Les changements de modalités de collecte, le verrouillage des bornes OMR et la communication (rappel des consignes de tri et informations sur la redevance incitative) ont permis de réduire ce flux de déchets de 49 % soit - 145 kg par habitant entre 2010 et 2025. À l'inverse, les flux des déchets emballages, papiers et verre augmentent entre 2010 et 2025 :

+58 kg / hab

+11 kg / hab

-145 kg / hab

Commission consultative des usagers du service public des déchets

Composée de 40 membres issus de 4 collèges : habitants, professionnels, personnes qualifiées et élus locaux, elle s'est réunie 2 fois en 2025 pour échanger sur les actions du SMD3 et de participer à la définition du futur schéma stratégique.

Schéma stratégique 2026-2036

- **Axe 1** : Réduire la production de déchets et mieux valoriser
- **Axe 2** : Renforcer la proximité avec les usagers
- **Axe 3** : Définir et porter une stratégie en matière d'installations de traitement

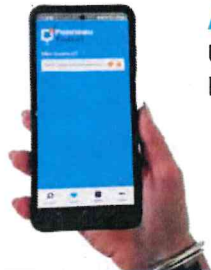
- **Axe 4** : Optimiser l'incitativité et le financement du service
- **Axe 5** : Répondre aux enjeux environnementaux
- **Axe 6** : Ajuster l'organisation du SMD3 aux évolutions nécessaires

Actions de communication

Les « 4 com du mois »

- 1** Un chiffre clé
- Une action du SMD3
- Une question sur le tri
- Un geste à adopter

Nouveaux outils d'information



Application Panneau Pocket

Un nouvel outil pour diffuser rapidement les informations aux habitants.

Brochure guide des déchèteries



Vidéo "Tri Express"

Un jeu télévisé surprise installé dans le salon d'une famille pour valoriser les bons gestes de tri des emballages et papiers.



Note d'information envoyée à tous les foyers

en complément de la facture.

Les super-héros du tri

La famille s'agrandit en 2025 :



Le SMD3 sur

Les réseaux sociaux

(+7,6 %)

2 648 abonnés sur Facebook

(+13,8 %)

625 abonnés sur Instagram

(+26,9 %)

1 102 abonnés sur LinkedIn

Le site internet

290 861 visites sur smd3.fr

669 034 pages consultées

32 288 documents téléchargés

et dans les médias

357 publications dont **80%** à tonalité positive

Animations sur le terrain

Points infos

10 à Périgueux
1300 personnes sensibilisées

16 à Bergerac
1600 personnes sensibilisées

177 visites de sites : **93 centres de tri**, **80 ISD-ND** et **4 déchèteries** soit

2 700 personnes sensibilisées

2 600 personnes sensibilisées au cours de **23** manifestations locales (stands ou camions « sur la route du zéro déchet »)

80 prêts de matériel

pour la gestion des déchets lors d'évènements ou de nettoyage de la nature, dont **12 accompagnements** pour la mise en place



Plus de **500** animations et ateliers

sur les thématiques : tri, compostage et végétaux, textiles, réemploi et zéro déchet

Plus de **9 000** personnes sensibilisées :

8 000 enfants, 800 grand public, 200 professionnels, 85 élus

12 500 agendas et **8 000** livrets scolaires distribués sur la thématique des 5R

35 classes participantes au concours de l'agenda scolaire soit 723 élèves

Qualité Sécurité Environne

Performance environnementale maîtrisée



45 L / 100 km

Consommation moyenne des véhicules maîtrisée



97% de conformité environnementale
 air • eau • bruit • sol

Aucun impact significatif des activités sur l'environnement

Le SMD3 produit 3 fois plus d'énergie qu'il n'en consomme



Électricité produite :
10 115 MWh

soit



l'équivalent des besoins de
4 400 pers.



Chaleur produite :
276 MWh

soit



l'équivalent des besoins de
20 foyers



Biogaz valorisé + panneaux photovoltaïques



- Vanxains
- Dussac
- Saint-Laurent-des-Hommes

Qualité de service en amélioration



Réclamations en baisse

90 réclamations pour 10 000 habitants



-40% par rapport à 2024

Des enquêtes de satisfaction réalisées en continu auprès des usagers après utilisation d'un service proposé par le SMD3.



Points d'apport

+10%

sur la propreté

+10%

sur la disponibilité

Ces résultats démontrent l'efficacité des tournées de propreté et de maintenance mises en place



Déchèteries



+90%

de satisfaction

Les usagers mettent principalement en avant :

- la propreté des sites
- l'accueil des gardiens



Services usagers (par téléphone)



+81%

de satisfaction

Les points les plus appréciés :

- délais d'attente courts
- qualité des renseignements apportés
- amabilité des agents

Santé & sécurité au travail

Des accidents moins graves en 2025

Le nombre d'accidents avec arrêt de travail reste similaire à 2024 mais leur gravité diminue

Taux de fréquence stable

45

Taux de gravité

3,6 → **3**
 en 2024 en 2025

Une amélioration liée aux actions de prévention

Cette baisse de l'accidentologie concerne principalement les métiers de la collecte grâce :



Aux actions d'amélioration

mises en place ces deux dernières années



À la sensibilisation aux risques déplacements / circulation :

- glissades
- montées / descentes d'engins



Ces situations représentaient le premier facteur d'accident.

Jours d'arrêt liés aux accidents du travail

2024 → 2025
3 257 → **2 818**
 jours jours

-439
 soit jours d'arrêt en moins



Faits marquants



Mise en place de causeries sécurité thématiques régulières

Parution du livret métier « agent de déchèterie »

Économie circulaire

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

30 JUN 2026

ID : 024-252405329-20260623-11_06_2026-DE

Filière
maison et Chaussures (TLC)

Filière Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)

Poursuite du déploiement des bennes Bois MultiREP



25 bennes
Bois MultiREP

dont **3 nouvelles installées**
en 2025



10 bennes
Plastiques MultiREP

dont **8 nouvelles installées**
en 2025

• Amélioration de la collecte du plâtre avec l'installation de nouveaux contenants en déchèterie.

Ajustements nationaux de la filière PMCB

- Pause du déploiement de la collecte laines de verre & laines de roche.
- Restriction des modalités d'acceptation des menuiseries vitrées en déchèterie par les éco-organismes agréés.

Valorisation en déchèterie



26 déchèteries
concernées

avec



52 ETP*

d'agents valoristes des structures
d'Economie Sociale et Solidaire

*Équivalents Temps Plein

Leurs missions :

- ✓ Détourner un maximum de déchets de la benne non valorisable
- ✓ Conseiller et renseigner les usagers
- ✓ Gérer les bennes Plastiques, Bois en lien avec le déploiement des flux PMCB
- ✓ Gérer le flux Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) - Menuiseries sur les déchèteries les plus importantes.

Réemploi & seconde vie

10 conventions
signées en 2025

avec des associations

14 zones de
réemploi en
déchèterie



53,2 t
d'objets
détournés



42 vélos collectés

en déchèterie par le lycée L. de Vinci de Périgueux pour les réparer et les mettre à la disposition des lycéens.



5 549 kg d'articles de sport et loisirs

collectés en partenariat avec ECOLOGIC



700 téléphones

collectés en partenariat
avec ECOSYSTEM



827,5 kg de jouets

collectés en partenariat avec
ECOMAISON et ECOSYSTEM



1,5 tonne de menuiseries

ont été détournés pour la réalisation
d'une serre de pépinière à Bergerac

Le SMD3 a soutenu les initiatives locales avec **2 100 €** accordés au projet de distribution de **1 933 kits menstruels** en partenariat avec la CAB, et **15 000 €** attribués au collectif Zéro Déchet Dordogne regroupant 8 structures du territoire.

Actions Biodéchets

5 composteurs
partagés

installés en 2025 :
471 en service
depuis 2016

→ **env. 7 t.**

de déchets détournés

11 composteurs

en établissement
installés en 2025
122 en service
depuis 2022

→ **env. 22,5 t.**

de déchets détournés

881 composteurs

individuels vendus en
2025 : **32 253 distribués**
depuis le lancement

→ **env. 157 t.**

de déchets détournés

51 bornes
biodéchets

en service à
Périgueux

→ **env. 113 t.**

de déchets détournés

396 m³

de végétaux broyés
lors de 9 campagnes
en déchèterie

16 référents

de sites formés en
2025 : **282 référents**
formés depuis 2022

En 2025, les nouvelles installations ont permis de détourner **300 tonnes de déchets**, pour un total cumulé de **6 608 tonnes** avec les équipements déjà en place.

Collecte

1 Premier maillon de la chaîne des déchets, la collecte est réalisée en Points d'Apport (PA), en Porte-à-Porte (PAP) et en déchèteries.

2 Une fois collectés, les déchets sont massifiés sur les centres de transfert. Par la suite, leur transport est optimisé principalement en régie vers leurs exutoires pour leur traitement et valorisation.

3 La maintenance des équipements de collecte est réalisée en régie par les unités parc roulant, maintenance du patrimoine et magasin.

Travaux & de



Déploiement des outils de collecte
sur l'antenne de Bergerac (communes CAB).



Renforcement & modifications des bornes de collecte
sur l'antenne de Périgueux.



Installation de 68 bornes 30 litres
dans les communes de + de 2 500 habitants.



Travaux de renforcement de l'accessibilité
sur le périmètre de collecte du SMD3.

Tonnages collectés

	Antenne de Belvès	Antenne de Bergerac	Antenne de Montpon-Mussidan	Antenne de Périgueux	Antenne de Ribérac	Antenne de Thiviers	SMCTOM de Nontron	SICTOM du Périgord Noir
Collectivité	SMD3						SMCTOM	SICTOM
Nombre de communes	79	79	47	56	46	73	44	57
Nombre d'habitants	34 509	78 904	33 823	125 465	21 329	36 878	27 244	40 169
Type de collecte*	PA	PA & PAP	PA & PAP	PA	PA	PA	PA	PA
Financement	Redevance Incitative						Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères + Redevance Spéciale	
OMR	2 921	8 075	3 334	13 676	1 690	2 425	4 838	9 779
Emballages et papiers	3 245	7 381	3 530	13 769	2 203	3 781	2 098	3 443
Verre	1 897	3 529	1 490	4 646	1 078	1 771	1 337	2 832
Déchèteries	9 528	21 109	8 612	35 319	5 415	8 286	7 165	12 863
Total DMA	18 126	40 546	17 457	68 020	10 613	16 566	15 487	28 972
Ratio DMA (kg/hab./an)	525	513	516	542	497	449	568	721

*Sur l'ensemble du territoire : 382 communes sont collectées en Point d'Apport, 20 communes en Porte-à-Porte, 6 communes en mixte

Verbalisation

2 805 rapports de constatation ont été réalisés en 2025.

1 411 rapports pour des ordures ménagères retrouvées dans les bornes jaunes

1 394 rapports pour des dépôts en pied de borne.

Déchèteries

En 2025

548 810 passages de particuliers en déchèteries

34 862 passages de professionnels en déchèteries soit **5,97%** de l'ensemble des passages

583 672 passages au total particuliers + professionnels en déchèterie



Installés de pièges photographiques

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

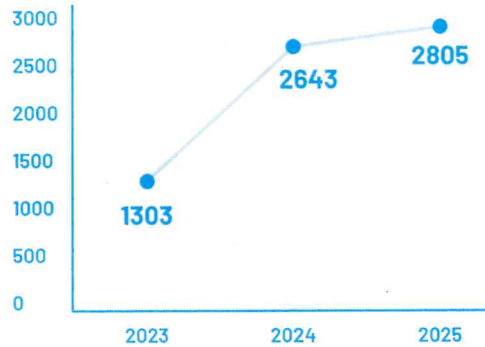
Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30 Juin 2026

ID : 024-252405329-20260623-11_06_2026-DE

en partenariat avec les mairies à
• Neuvic-sur-l'Isle, Le-Buisson-de-Cadouin et Saint-Jory-de-Chalais.

Nombre de rapports



TOP 5 des déchèteries les plus fréquentées

1	Bergerac	81 476 visiteurs
2	Saint-Pierre-d'Eyraud	42 565 visiteurs
3	Saint-Astier	35 757 visiteurs
4	Boulazac	29 861 visiteurs
5	Périgueux	29 832 visiteurs

Résultats de l'enquête déchèteries réalisée par le service usager :



90 %

des usagers sont satisfaits du service



62 %

indiquent que les sites sont propres



77 %

des usagers ont attendu moins de 5 minutes lors de leur passage



à **97 %**

les bennes sont disponibles lors du passage des usagers



à **81 %**

les usagers sollicitent l'agent de déchèterie et **96%** estiment avoir reçu un bon conseil



Fait marquant

Mise aux normes ICPE de la déchèterie de Breuilh (Antenne de Périgueux), avec la création d'une plateforme pour l'accueil des végétaux et mise aux normes de la gestion des eaux pluviales du site.

Tri

Depuis l'extension des consignes de tri en 2012 en Dordogne, l'ensemble des emballages ménagers et papiers se trient. Deux centres de tri présents sur le territoire les accueillent.



Le centre de tri de **La Rampinsolle** à Coulounieix-Chamiers, dont le SMD3 est propriétaire, est exploité par la société PAPREC.

Le centre de tri de **Marcillac-Saint-Quentin**, géré en régie par le SMD3 depuis septembre 2019.

	Centre de tri La Rampinsolle	Centre de tri Marcillac-Saint-Quentin
Propriétaire	SMD3	SMD3
Exploitant	PAPREC CRV	SMD3
Capacité de traitement	22 000 T/An	8 000 T/An
Personnel	2 à 3 postes de 7h	3 postes de 7h
Tonnage traité	26 230	12 582
Taux Refus tri	50,05 %	53,34 %

Traitement des refus de tri
Valorisation énergétique UVE en Corrèze + Enfouissement à Saint-Laurent-des-Hommes

41 354 t d'emballages produits par les périgourdins et **3 335 t** par les corréziens ont été réceptionnées dans nos centres de tri dont :

- **38 812 t** triées dans les 2 centres de tri de Dordogne
- **5 877 t** triées dans les centres de tri limitrophes au département

Le refus de tri est composé de 2 parties

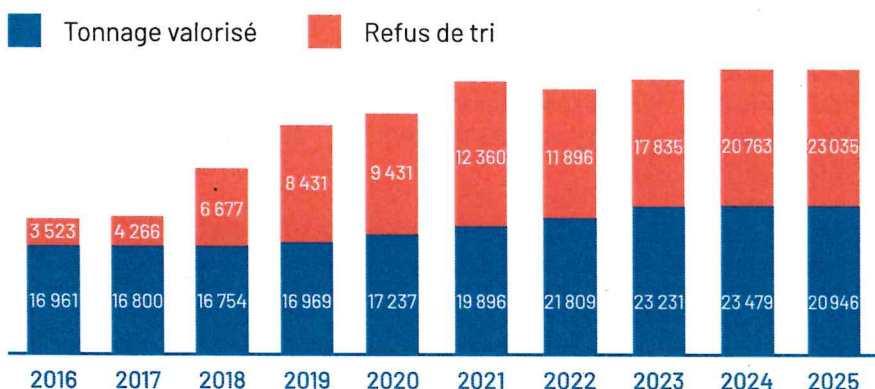
25 % **Le refus de tri dit « technique »** qui représente **25 %** du refus global : ce qui est appelé dans la consigne de tri comme les plastiques bi composants, les imbriqués et les fines.

75 % **Le refus de tri dit « incivique »** qui représente **75 %** du refus global : 53 % d'objets qui devraient être déposés en déchèterie, 43,5 % de déchets qui devraient être jetés dans le sac noir et 3,5 % de verre.



Un mauvais tri engendre des charges supplémentaires pour le SMD3 donc pour l'utilisateur (collecte-transfert-tri vers une unité de valorisation énergétique et/ou à l'enfouissement).

Évolution des tonnages valorisés depuis 2016



Fait marquant



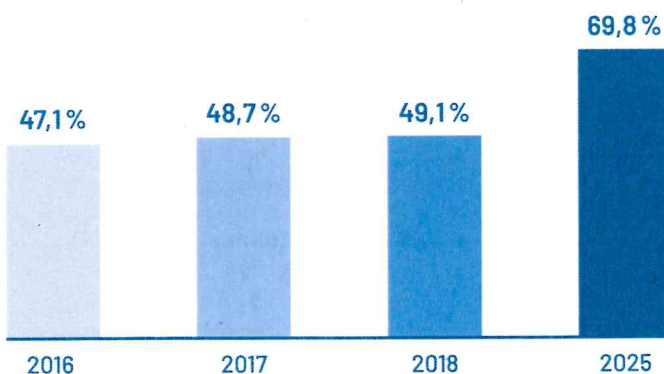
Poursuite de la construction du centre de tri départemental

Traitement & valorisation

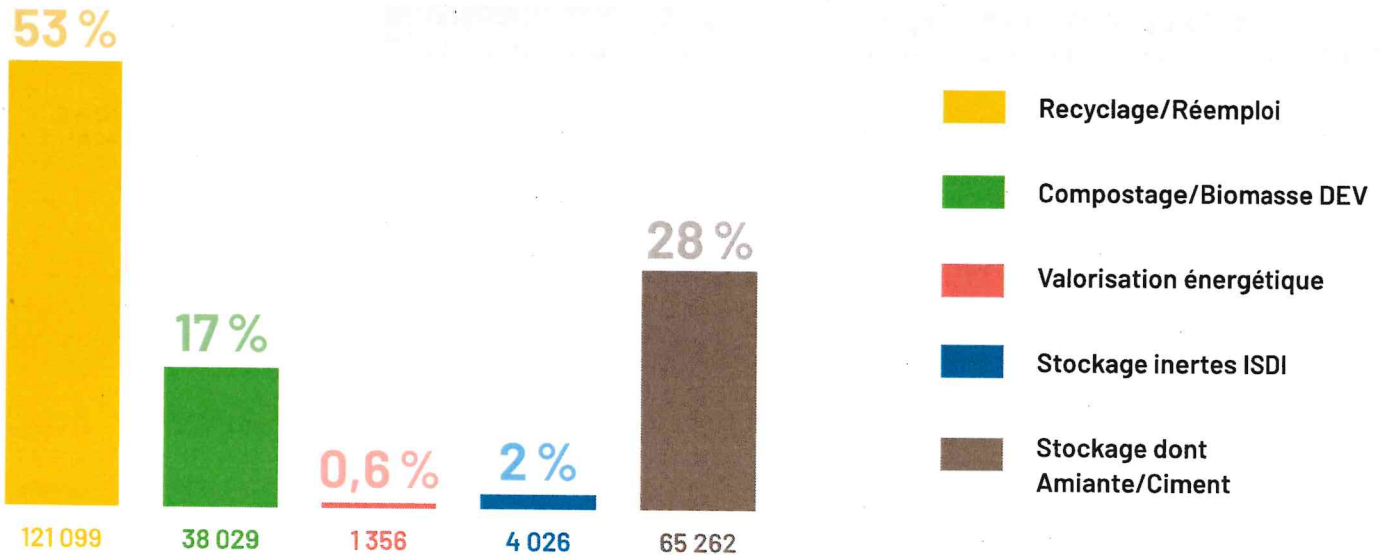
Synthèse des déchets traités en Dordogne en 2025 (en tonnes)

	Déchets pris en charge par le SMD3	Déchets générés dans l'ensemble de la Dordogne	Mode de Traitement	Ratio (kg/an/hab)
Ordures ménagères résiduelles	49 077	49 077	Stockage	123
Végétaux	38 029	39 476	Valorisation organique ou bois énergie	99
Gravats	21 586	21 586	Recyclage majoritaire et stockage en ISDI	54
Emballages et papiers traités en centre de tri	41 272	41 272	Recyclage	104
Non Valorisable	15 660	15 660	Stockage	39
Verre	18 817	18 817	Recyclage	47
Bois	6 033	6 651	Recyclage	17
Papier/carton déposés en déchèterie et apport volontaire	5 416	5 416	Recyclage	14
Ferrailles, métaux, batteries	4 754	5 685	Recyclage	14
Déchets d'équipements électriques	4 673	4 673	Recyclage majoritaire	12
Amiante ciment	525	525	Stockage dans casier spécifique	1
Textiles	82	762	Réemploi, recyclage, valorisation énergétique	2
ASL	22	22	Recyclage	0
Déchets diffus spécifiques	1 125	1 125	Valorisation énergétique majoritaire	3
Huiles (vidange + alimentaire)	186	238	Recyclage et valorisation énergétique	1
Polystyrène expansé	133	133	Recyclage	0
Néons et lampes	16	16	Recyclage et valorisation énergétique	0
Déchets d'activités de soins à risque infectieux	2	2	Valorisation énergétique	0
DEA Multimatériaux (hors Bois inclus dans nouveau Flux MultiREP)/ABJ/Jouets	6 108	6 108	Recyclage et valorisation énergétique	15
Bois MultiREP (flux contrat PMCB 2024)	9 311	9 311	Recyclage	23
Plastiques MultiREP (flux contrat PMCB 2024)	884	884	Recyclage et valorisation énergétique	2
Plâtre (flux contrat PMCB 2024)	1 195	1 195	Recyclage	3
Menuiseries Vitrées (flux contrat PMCB 2024)	565	565	Recyclage	1
Plastiques souples « Régie »	8	8	Recyclage	0
Divers (piles, pneus, PAE, cartouches encre, capsules de café...)	273	280	Recyclage et valorisation énergétique	1
Réemploi	57	57	Réemploi en Dordogne	0
Textiles avec DR	229	229	Valorisation énergétique	1
TOTAL	226 039	229 773		577

Taux de valorisation des déchets non dangereux, non inertes de la Dordogne



Traitement des déchets en Dordogne en 2025

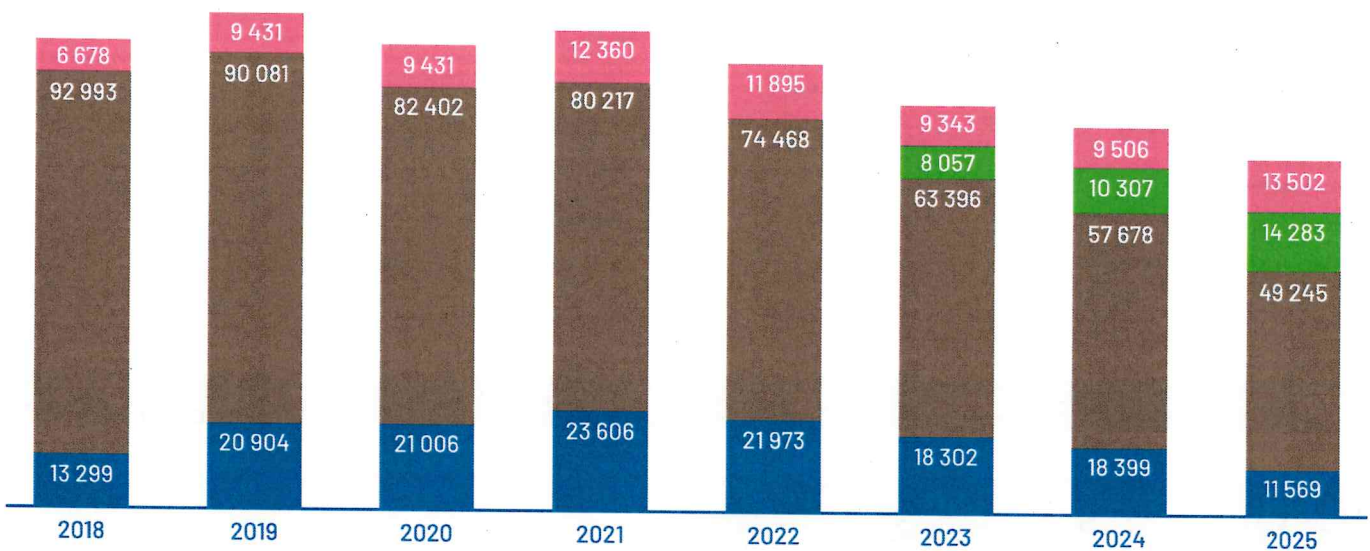


Traitement des déchets résiduels

Les déchets ménagers résiduels concernent trois flux de déchets :

- Les **Ordures Ménagères résiduelles** (sacs noirs) collectées en Points d'Apport et en Porte à Porte
- Les **déchets collectés dans les bennes non valorisable des déchèteries**
- Les **refus de tri des papiers- emballages** issus du centre de tri

Évolution des tonnages de déchets ménagers résiduels



- Refus de tri incinérés
- Refus de tri enfouis
- Ordures Ménagères résiduelles enfouies
- Non valorisable de déchèterie enfouis

Tonnage total
2025

88 599 tonnes

(contre 93 890 tonnes en 2024)

Traitement **ISD-ND**

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Axe 1



Propositions destinées à réduire les volumes de lixiviat à traiter

Recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Œuvre pour l'optimisation de la gestion du traitement des lixiviats

Axe 2

Augmenter les capacités de traitement sur le site

- ✓ Création du casier d'exploitation **F5F6**
- ✓ Couverture étanche du casier **F3F4**
- ✓ Début d'exploitation du casier **F5F6** à compter du **12/09/2025**
- ✓ Recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour la conception des casiers d'exploitation du secteur G et lancement d'un marché de travaux pour la création de 4 casiers pour une capacité d'accueil de

327 000 Tonnes de déchets



Faits marquants



Début de la mise en place des équipements d'une unité de valorisation du Biogaz en Biométhane (WAGABOX®)



Mise en place du réseau GRDF



Mise en service prévisionnelle **mars 2026**

Chiffres clés 2025



Enfouissement

74 946 tonnes
de déchets enfouis en 2025

Traitement des Lixiviats

11 668 m³ rejetés sur site

15 676 m³ évacués hors site

(STEP de Brive, de Vendays Montalivet et de Graulhet)

Production électrique



Champs photovoltaïques

4 733 MWh



Moteur de cogénération

2 869 MWh

= 7 602 MWh
produits au total

Valorisation thermique



632 MWhth

Production de Biométhane



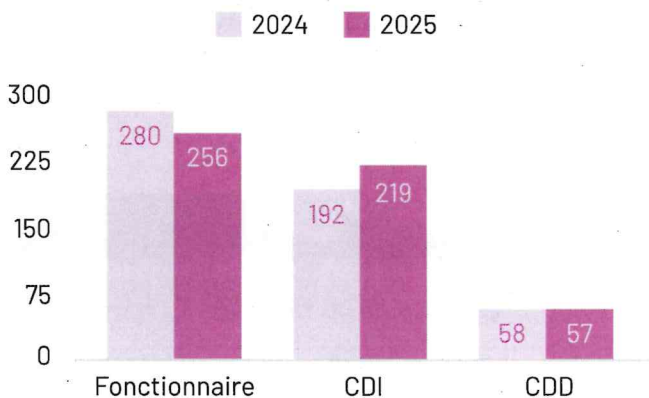
16,7 GWh

équivalent à la production énergétique de

2 000 foyers ou
4 000 habitants

Ressources humaines

Évolution des effectifs 2024-2025



Les effectifs sont stables :



Faits marquants



Accompagnement au reclassement des personnels du centre de tri de Marcillac.



Réorganisation d'activités dans le cadre de mesures d'économie (service commercial, service de planification de la collecte).



Ateliers de prévention des addictions auprès des collaborateurs et formations spécialisées pour les responsables.



Poursuite de la mise en œuvre renforcée du plan d'action **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** (GPEC) en conformité avec les exigences des normes ISO 9001 et 14001.



Mobilité interne maintenue et accentuée : 75 % des postes ouverts au recrutement ont été pourvus en interne.

Informatique



Mise en conformité RGPD

(Règlement Général sur la Protection des Données)

Sécurité

Sensibilisation des agents aux problématiques de cybersécurité et notamment le phishing :

- 160 collaborateurs sensibilisés
- 5 campagnes de phishing organisées en interne.

Renforcement de la sécurité des systèmes et serveurs.

Poursuite de la **fiabilisation des liens réseaux** avec 85% des sites fibrés.



Développement d'outils techniques internes de maintenance



Poursuite du projet **GMAO** (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) pour la gestion des équipes et actions



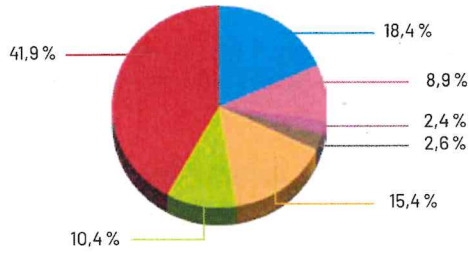
Changement du système de **ticketing**



Lancement d'un projet de **centralisation de l'information**

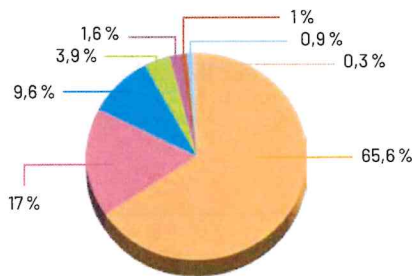
Finances - Budget général

Fonctionnement



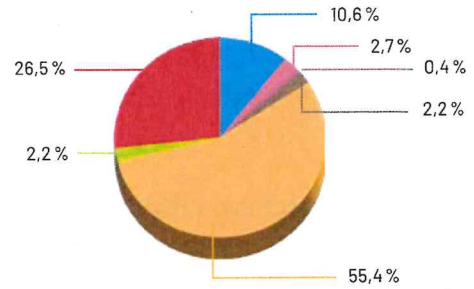
↓ Dépenses	%	Montant € TTC
Support Pilotage	41,9%	32 360 399
Collecte Usagers	18,4%	14 239 002
Tri	15,4%	11 891 403
Traitement / ISDND St Laurent	10,4%	8 012 584
Collecte Déchèteries	8,9%	6 839 700
Transport	2,6%	2 017 699
Transfert	2,4%	1 860 326
Total	100%	77 221 111

Excédent de fonctionnement
→ 287 €



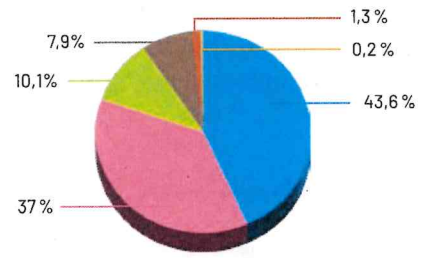
↑ Recettes	%	Montant € TTC
Redevance incitative	65,6%	50 682 120
Aides Eco-organismes (dont revente matériaux)	17%	13 155 388
Tarification unique	9,6%	7 401 431
TEOM et Redevance spéciale	3,9%	3 020 557
Contribution de solidarité	1,6%	1 232 222
Divers (remboursement / sinistre, loyers, redevance, cession de biens...)	1%	785 201
Reprise de subventions	0,9%	689 294
Remboursement sur charges de personnel et contrats aidés	0,3%	244 185
Subventions	0%	11 000
Total	100%	77 221 398

Investissement



↓ Dépenses	%	Montant € TTC
Tri	55,4%	29 902 812
Support Pilotage	26,5%	14 288 169
Collecte Usagers	10,6%	5 730 532
Collecte Déchèteries	2,7%	1 461 743
Transport	2,2%	1 197 785
Traitement / ISDND St Laurent	2,2%	1 172 671
Transfert	0,4%	211 071
Total	100%	53 964 784

Déficit d'investissement
→ 8 305 920 €



↑ Recettes	%	Montant € TTC
Emprunt	43,6%	19 900 000
Dotations aux amortissements et aux provisions	37%	16 914 768
Opérations patrimoniales	10,1%	4 595 723
Remboursement FCTVA	7,9%	3 591 150
Immobilisations en cours	1,3%	579 898
Subventions	0,2%	77 325
Total	100%	45 658 864

Données CFU 2025 (hors résultat reporté)

Achat - négoce

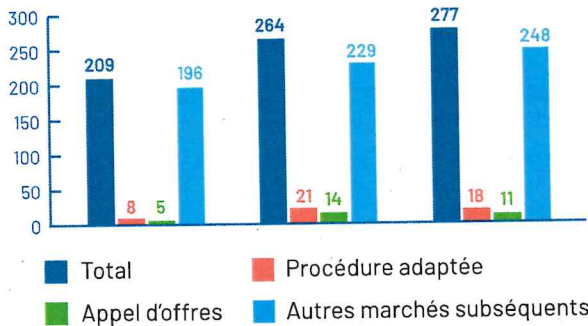
Les marchés publics

227 procédures de marchés publics ont été lancées.

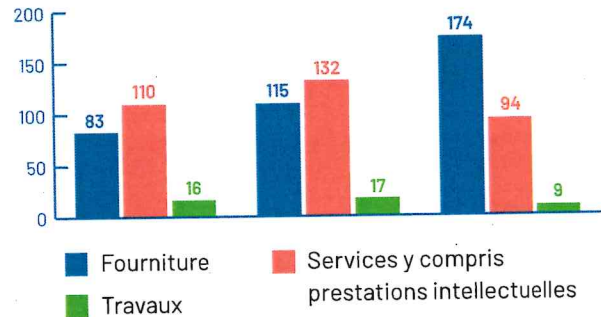
Part des entreprises locales dans les marchés publics

La majorité des marchés est attribuée à des entreprises issues de la région, avec une part importante issue directement de Dordogne.

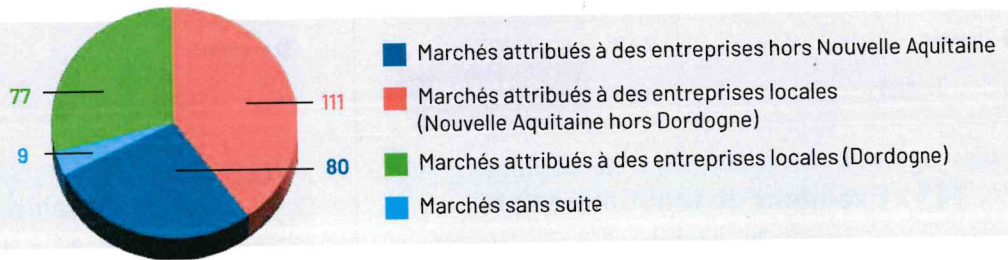
Nombre de marchés publics



Répartition par catégories



Part des entreprises locales 2025



Vente de biens aux enchères et de gré à gré



le total des reventes de biens et matériels s'élève à

68 585 €

portant principalement sur des véhicules anciens à faible valeur.

Négoce

Flux	Tonnage sortant	Repreneurs	Montant
Végétaux	36 768 t	Veolia agriculture, EARL Ferme de Puypelat, SARL CTP, Paprec agro, groupement agricole, Alliance Forêt Bois, Dupuy et Fils, SCEA des roumevies, SCEA de fruchaudière, DP bois & energie, particuliers / collectivités	- 274 664 €
Bois	5 697 t	Be So Wood, Lhoist France, Veolia, Paprec Agro	- 92 673 €
Verre	18 229 t	OI Manufacturing	155 266 €
Plastiques (centres de tri)	4 187 t	Paprec	855 071 €
Fibreux (centres de tri)	13 618 t	Paprec, Norske Skog Golbey, Recuprat, Veolia	397 676 €
Fibreux (déchèteries)	9 636 t	Soulard, Veolia, Suez	201 664 €
Acier / Alu (centres de tri)	1 477 t	Decons, Sirmet	280 535 €
Métaux (déchèteries)	2 179 t	Decons	415 304 €
Batteries	32 t	Sirmet	19 792 €

Service usagers

2025 en chiffres

 **107 729**
appels

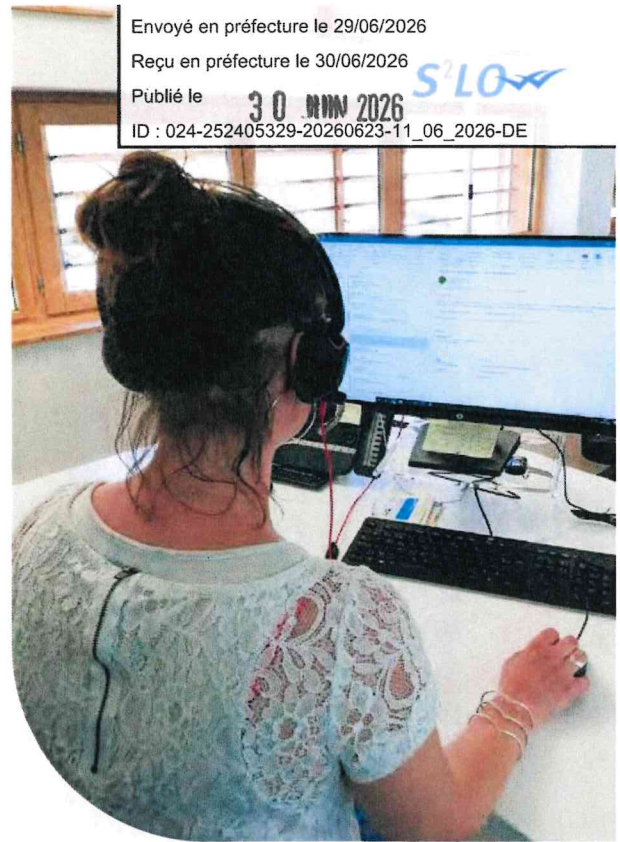
 **112 170**
mails

 **10 600**
courriers
papier entrants

 **21 523**
demandes
sur le portail usagers

 **6 189**
usagers reçus
aux accueils du siège et
de l'antenne de Bergerac
(ouvert en juin 2025)

 **7 739**
foyers
non-inscrits enregistrés



Taux d'enregistrement des usagers

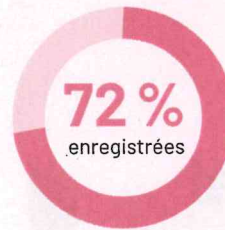
sur l'ensemble des communes situées sur le périmètre REOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) au 31 décembre 2025 :

Résidences principales



155 227
foyers enregistrés
sur **157 550**
résidences
(base INSEE 2022)

Résidences secondaires



17 594
résidences enregistrées
sur **24 515**
résidences
(base INSEE 2022)

★ Faits marquants



Création d'un tarif demi-part

enfants et adultes
en garde alternée



Première année de facturation de la Redevance Incitative

pour le territoire
de la CAB



Présence sur le terrain aux côtés de l'équipe d'animation

aux points d'informations aux usagers à Périgueux
et Bergerac, sur les marchés, pendant les
collectes événementielles des textiles.



Rencontre avec les secrétaires de mairies

sensibilisation, informations et actualités du SMD3.



Rapport annuel 2025

Prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

Rapport d'activités présenté par Pascal Protano, Président du SMD3

- Rédactrice en chef : Julienne Berro, Directrice Générale des Services du SMD3
- Coordination du rapport, collecte des données et rédaction : Emilie Delest, service communication
- Création graphique et mise en page : ILÔ Créatif
- Impression : Maugein Imprimeurs

Rapport tenu à la disposition du public, adressé aux collectivités adhérentes du SMD3 et téléchargeable sur www.smd3.fr

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n°2015-1827 du 30 décembre 2015



Adresse physique :

SMD3 Siège administratif
105 Route d'Atur, ZAE Rampinsolle
24660 Coulounieix-Chamiers

Adresse postale :

SMD3
Coulounieix-Chamiers - CS 80024
24050 Périgueux Cedex 9

09 71 00 84 24

www.smd3.fr

